

Les fabricants américains d'acier ajoutent les droits d'entrée et les frais de transport de l'Europe aux prix domestiques. Ils exportent pour une valeur de 230 millions de dollars à des prix 30 p. 100 moindres que les prix domestiques. (Total de l'exportation des produits d'acier, tous genres, \$700,000,000.) Le prix aujourd'hui (22 octobre 1923) des barres d'acier de fabrication américaine est de \$2.40 du quintal. Le prix d'exportation des barres anglaises est de \$1.61.

Le prix américain, \$2.40, est le prix anglais plus l'entrée de 27 p. 100, soit 43½ cents, plus 20 cents de transport à New-York, plus 16 cents pour faire la bonne mesure.

Pendant qu'ils exigent ainsi le dernier sou possible dans les circonstances nos manufacturiers d'acier exportent pour une valeur de \$230,000,000 par année et en 1923 les bénéfices de la plus grosse parmi ces compagnies, la United States Steel Corporation se sont élevés, en chiffres ronds, au montant net de \$180,000,000, sans défalcation des frais d'intérêt et des dividendes. Pour le trimestre terminé au mois de septembre 1923 la compagnie a réparti un dividende de \$6 sur chacune de ses actions ordinaires qui atteignent une valeur globale de \$508,000,000; voilà quelques années ces actions n'avaient qu'une valeur fictive et se sont vendues \$8; aujourd'hui chacune a une valeur intrinsèque de \$260. Le *Wall Street Journal* du 2 novembre dit que 10 p. 100 par année, soit \$10 sur chaque action, "aurait été tout à fait modeste et convenable, car les recettes de l'année sous revue ont rapporté en moyenne 15 p. 100 après payement des dividendes sur les actions privilégiées". D'autres compagnies ont réalisé des bénéfices aussi considérables.

Les salaires aux Etats-Unis mesurés en dollars, sont plus élevés que jamais auparavant, surtout parce que le tarif est excessif et qu'il favorise les profiteurs au lieu d'être honnêtement protecteur. Les salaires doivent correspondre au coût de la vie, même quand ce dernier n'est pas équitable.

Ces frais de même que le coût exorbitant des matériaux, des salaires et du transport (le prix du matériel de chemin de fer est tablé sur le cours de l'acier donné plus haut) font que le prix des instruments aratoires est plus élevé de 10 p. 100, peut-être même de 15 p. 100, de ce qu'il serait sous le régime d'un tarif honnêtement protecteur. A cause de ce supplément indu de 10 p. 100 au coût de fabrication les manufacturiers de machines agricoles, s'ils ne semblent pas sous le fardeau, sont obligés d'en charger l'acheteur, au prix de \$50,000,000 par année; les augmentations successives, à mesures que les machines passent du grossiste au détaillant et finalement au fermier portent cette somme à \$100,000,000. Et ce \$100,000,000, le fermier n'en peut se décharger sur ses acheteurs puisque 89 p. 100 de tous les produits agricoles américains sont vendus sur la base du libre-échange ou de l'exportation.

Les cultivateurs constituent 29 p. 100 de notre population et ils représentent sûrement un tiers du pouvoir d'achat de notre public: en effet, les cultivateurs qui emploient les machines et agricoles et autres achètent bien plus que le commun des citoyens. En outre les cultivateurs soldent 40 p. 100 des frais de chemin de fer, — bien plus que le citoyen ordinaire.

Encore, à la page 27, je trouve un autre article qui porte l'en-tête: "Les produits lourds de l'acier." Je désire en faire lecture:

Une analyse minutieuse des opérations relatives aux sept produits principaux de l'industrie de l'acier, à savoir, la fonte, l'acier en barres, les rails, le fer de construction, les tuyaux en fer coulé ou forgé, le fer blanc brillant et le fer blanc mat, et les fils de fer de tous genres, révèle que le Congrès, aux termes de la loi Fordney, a donné à ces industries le privilège d'ajouter

\$351,000,000 à leurs prix, ce qui, avec les frais d'amortissement, revenait à ceux qui achetaient au détail à une augmentation de \$702,000,000.

Depuis la coalition des grosses aciéries cette industrie a vendu son produit le plus cher possible. C'est une estimation par trop modeste qui juge que ces compagnies ont ajouté à leurs prix seulement la moitié du montant susmentionné que leur alloue le tarif, soit \$175,000,000 pour tout le pays des Etats-Unis, chiffre qui est doublé au détail par suite des frais d'amortissement, en transport, construction, etc., ce qui donne un coût total de \$350,000,000 pour les acheteurs américains, ou \$3.50 par tête de population. Mais le droit sur l'acier coûte aux fermiers la moitié encore de plus qu'aux autres citoyens, soit un total de \$158,000,000, car les fermiers sont au nombre de ceux qui achètent le plus d'acier, en machines, en automobiles et dans le transport de leurs récoltes sur les voies ferrées.

Ce tarif n'a pas d'autre objet que de faire hausser les prix. C'est ici que la production de l'acier est la plus abondante sur le globe; ici également que cette production se fait à meilleur compte. Les producteurs eux-mêmes le disent. Au cours des trois ans de 1919, 1920 et 1921 nous avons exporté, dans ces produits lourds de l'acier, pour une valeur de \$733,787,285 contre une valeur importée de \$34,786,900; donc vingt fois plus. Sans inclure la fonte que nous voulons exporter presque exclusivement à l'état brut plutôt ouvré, nos exportations ont dépassé 50 fois le chiffre de nos importations.

Ces droits exorbitants sur l'acier rendent le public esclave d'un petit nombre des compagnies, les plus riches du monde, dont les bénéfices se chiffrent par centaines de millions de dollars. Le tarif sur ces gros produits d'acier montre bien la différence dans la protection accordée d'une part aux manufacturiers et de l'autre aux cultivateurs. A leur gré les manufacturiers n'ont qu'à faire un signe de la tête pour s'entendre sur l'uniformité des prix auxquels ils ajoutent tous les droits de douane.

Lorsque le Sénat discutait les articles du tarif relatifs à l'acier le sénateur Underwood, d'Alabama, affirma: "Je suis moi-même intéressé à l'industrie de l'acier. Je représente un district qui produit beaucoup de fer et d'acier. Jamais je ne voudrais agir au détriment de ceux que je représente; mais jamais non plus je ne voudrais sciemment trahir ceux dont je suis le mandataire en les imposant injustement au profit de quelques industriels privilégiés. Je sais à quoi m'en tenir sur cette liste relative au fer et à l'acier; je sais qu'elle est toute fautive et que c'est une honte de l'imposer au public de ce pays. Je sais qu'en définitive elle ne sera pas à l'avantage de l'industrie elle-même. Cette industrie peut faire la concurrence à n'importe quel pays au monde. Dans l'exploitation du fer nous menons l'univers."

"Là où l'argument est faux c'est que sous prétexte d'accorder quelque avantage aux cultivateurs on leur demande d'appuyer un projet de loi dont l'application ultérieure prendra des fermiers apparemment \$100, au bénéfice d'autres, pour chaque dollar de profit dont il les gratifiera."

J'ai fait cette lecture, monsieur l'Orateur, pour montrer à l'honorable député de Nanaïmo (M. Dickie) qu'il en a coûté quelque chose au public des Etats-Unis de développer cette immense industrie du fer et de l'acier.

Il y a quelques jours l'honorable représentant de Vancouver-Centre (M. Stevens) a dit ceci:

Cette réduction du droit sur les machines utilisées dans l'exploitation forestière va porter atteinte à trente-sept compagnies en Colombie-Anglaise qui fabriquent